



### Candidatures Démocratiques ! 1876.

**POUR PRESIDENT des Etats-Unis : SAM'L J. TILDEN, de New-York.**

**POUR VICE-PRESIDENT : HOS. A. HENDRICKS de l'Indiana.**

**Pour Juge de District.**  
Le sieur J. A. Bourgeois, le plus digne candidat pour la réélection à la Cour de Juges de District. Convaincu d'avoir fait tous ses efforts pour passer par le département de la police avec justice et impartialité, je soumette l'avis de mon coeur, sans courir le moindre d'aucun parti politique ou coterie personnelle.  
TAYLOR BEATTIE.  
Thibodaux, 23 Juin, 1876.

### Informations Locales.

**THIBODAUX FIRE CO. No 1.**— Cette compagnie, sortie dimanche matin à l'heure habituelle pour exercices mensuels.

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**— M. J. A. Bourg, marchand commissionnaire, a transféré ses bureaux de la rue St. Louis No 7, à No 147 de la rue Décart. Nous profitons de cette occasion pour rappeler au souvenir de nos amis de la campagne cette excellente maison.

**COUVET DU MONT CARMEL.**— Les exercices de fin d'année et la distribution des prix de cette excellente institution auront lieu le 7 juillet, à 9 heures A. M. La rentrée des classes aura lieu le 14 septembre suivant. Nos sincères remerciements sont dus à ces dames pour leur aimable invitation.

**BAGNEURS ATTENTION.**— Le mari de Police à sa réunion du 3 courant, a, sur de nombreuses plaintes de la part du public, rendu l'ordonnance de paroisse relative au baigneurs. A partir de la première publication de la dite ordonnance, il est défendu de se baigner dans le bayou Lafourche avant 9 heures le soir, sous peine d'une amende de cinq piastres recouvrable devant toute cour de justice de paix de la paroisse.

**RECOLTES.**— La récolte a une belle apparence, les ondes rafraichissantes jointes à une chaleur extrême, ont activé prodigieusement la pousse des cannes et du riz, le maïs est superbe et surpasse le rendement ordinaire. Si à cette plantureuse espérance nous ajoutons la satisfaction morale de remporter les élections d'automne, il ne nous restera plus le désir de vivre assez longtemps pour jouir de la régénération de notre chère Louisiane. Messrs. Sévin, Odell & Wright, J. A. Bourg et V.H. Bernard sont à l'honneur dans notre paroisse pour solliciter ces ordres.

**DRAINAGE.**— La section 2, de l'ordonnance No 90, du Juri de Police de la paroisse Lafourche a été amendée de manière qu'un lieu de cinq piastres par arpent de terre, la taxe est fixée à un pour cent de l'assèssement. Celui de 375 servira de base. Le paiement en est obligatoire la collection sera enforcée conformément à la loi. Cependant pour aider autant que possible les habitants et leur donner toutes les facilités de la payer, le collecteur des taxes est autorisé à recevoir en paiement des bous qui seront dérivés par les commissaires du dit ouvrage. Les commissaires, devront se tenir avant le 12 du courant à l'office du Trésorier de paroisse et établir le nombre de journées de travail et celles qu'il supposent être nécessaires pour terminer l'ouvrage, afin d'établir un pourcentage pour chaque jour d'ouvrage. Le bien-être qui résultera de ces travaux, joint à celui du district suivant est incalculable, et la valeur des terres de cette section augmentera rapidement.

### Mass-Meeting.

Un grand mass-meeting auquel est convié le peuple de Lafourche aura lieu, le samedi 15 juillet à 10 heures A. M., sur l'habitation de Mr. L. Martin, à environ douze milles en bas de la ville de Thibodaux. Cette assemblée a pour but d'organiser le parti Conservateur-Démocrate de la paroisse et désigner des délégués à la Convention d'Etat à Baton Rouge qui doit se réunir dans cette ville le 24 juillet. Nous ne saurions trop engager le peuple à assister à cette réunion patriotique. Il doit se rappeler qu'il est souverain, que sa volonté doit être respectée. Mais pour qu'elle le soit, il faut qu'il vienne l'exprimer, qu'il contrôle lui-même ses propres affaires au lieu de les laisser entre les mains de délégués qui font du mieux qu'ils peuvent possible et qui sont toujours en butte aux reproches vexatoires des mécontents. Il doit bien se pénétrer qu'il ne peut exprimer ses vœux, il n'est pas nécessaire d'être orateur, le premier venu s'il a du bon sens, s'il est bien convaincu de l'objet qu'il a en vue, peut faire valoir les raisons qu'il croit être les meilleurs pour l'intérêt général; l'intérêt particulier ne peut être d'aucun poids et doit être délibérément mis de côté.

Dans le choix des délégués à la convention de Baton Rouge, il doit désigner des hommes qui ne représentent réellement l'opinion Démocratique Conservatrice, des hommes identifiés à nos besoins, des hommes bien pénétrés de la nécessité de réformer tous les abus qui depuis dix années nous conduisent à la ruine. Mais en même temps il est nécessaire de consulter ces mêmes hommes et être sûr qu'ils acceptent le mandat qui leur sera confié. Il faut considérer que c'est une mission de confiance et d'honneur, que les délégués ne reçoivent aucune compensation pour leurs dépenses, qu'ils voyageront à leurs frais, et que conséquemment il ne faut choisir que ceux qui ont le temps et les moyens de le faire, tout en étant dans les conditions d'honorabilité et de compétence qu'exige une pareille mission.

Si le peuple reste indifférent on divisé il en résultera que le parti qui nous tient sous le joug, exercera une influence corruptrice sur l'assemblée pour se perpétuer au pouvoir.

Le seul remède à ces malheurs publiques, à ces désordres dans les affaires générales, à ce système qui conduit toutes les familles au paupérisme, c'est la REFORME. Réforme dans l'administration publique, réforme dans les personnes, réforme partout qu'on ne puisse plus reprocher au vieux parti démocrate de rester dans l'ornière des temps passés. Le siècle marche et progresse. Marchons et progressons avec lui!

**CONVENTION RADICALE D'ÉTAT.**— Pendant que la convention démocratique, assemblée à St. Louis, s'occupe de choisir les candidats présidentiels, dont l'élection pourra seule sauver la République Américaine de la honte et de la ruine, alors qu'elle proclame cette admirable plateforme et nomme un ticket auquel devraient se rallier les vrais patriotes, ceux qui préfèrent le bonheur, la richesse et la gloire de l'Union à de mesquines considérations de parti, la convention panachée, à la Nouvelle-Orléans, donne au monde le spectacle de la plus honteuse dégradation politique auquel un peuple puisse descendre. Tels que des vautours affamés se disputant cette chose sans nom qu'on nomme un cadavre, on les a vu pendant huit longues journées d'orgies et de saturnales se vendre et se revendre au plus offrant.

Le Whiskey coulait à flot, les greenbacks étaient jetés par les fenêtres. Tel était parti avec des souliers acérés, un pantalon percé, nous revient avec un saut resplendissant, les poches garnies, et l'espoir de participer à la prochaine curée gouvernementale. On dit que les candidats ont dépensé plus de cent mille piastres. War-moth surtout a jeté les greenbacks par poignées.

Enfin, après six journées de tripotage la convention est parvenue à élire S. B. Packard, pour gouverneur, C. C. Antoine, pour Lieutenant Gouverneur.

Il est évident que Warmoth n'est pas satisfait et il est plus probable qu'il formera un troisième parti dans le prochain caucus. Packard.

### Le Juge Beattie.

Nous publions dans la partie anglaise de la SENTINELLE la lettre du juge Beattie écrite en 1874, et dont nous avons à cette époque donné une traduction exacte, nous croyons inutile de la reproduire de nouveau, mais lors que nous le voyons poser sa candidature devant le peuple du 15<sup>me</sup> District judiciaire pour une réélection, comme candidat indépendant, nous sommes obligés d'élever la voix et de réfuter ses assertions. Par sa lettre de 1874, il déclare qu'il ne pourra dans aucune circonstance devenir le candidat du parti conservateur, que se considérant lui-même conservateur, son expérience lui prouve que ceux qui se disent tels ne sont que des radicaux dans leurs désirs et leurs idées, presque des révolutionnaires. Il est difficile de comprendre le sens qu'il attache à ses expressions, si par conservateurs il entend ceux qui veulent la continuation du régime Grantiste, et radicaux ceux qui ont battu ce parti. Il a raison mais comme c'est justement le contraire qui est vrai, puisqu'il se déclare lui-même partisan de Grant et le soutien de cette administration radicale et corrompue, qui dans le court espace de huit années a conduit la nation toute entière sur le bord de l'abîme.

Il dit encore que s'il allait au Congrès, il intercéderait pour l'extension des pouvoirs du Congrès par un amendement constitutionnel. C'est à dire qu'il est en faveur de la centralisation du pouvoir entre les mains d'une oligarchie au détriment du droit qu'on les États de se gouverner eux-mêmes sous une constitution républicaine, principes qui conduisent inévitablement les nations à l'asservissement et à la tyrannie et que nous combattons en tous temps, en tous lieux. Nous le trouvons ces jours derniers président de la convention radicale de la Nouvelle-Orléans qui a élu les délégués à la convention de Cincinnati. Cette convention a adopté une plateforme dans laquelle il est dit que les radicaux ne peuvent vivre en Louisiane, que leur vie est en danger, que des milliers d'êtres ont été assassinés à cause de leurs opinions politiques, et que si cela n'est pas arrêté, ils le savent bien. Le Juge Beattie le sait également et cependant il a endossé cette même plateforme, oubliant qu'il avait déclaré le contraire il y a bien peu de temps de la dernière convention.

Nous savons que certains personnages politiques considèrent le peuple comme un troupeau qui va où on le pousse, cela a pu être ainsi mais ne sera plus. Il prendra cette année la direction de ses propres affaires et fera table nette des intrigants et des ambitieux, il ne se fera plus désormais l'instrument servile de telle ou telle individualité, et le juge Beattie après avoir assumé le contrôle et la direction des ennemis de notre pays, de notre race, ne viendra pas au mépris du bon sens public poser devant nous sa candidature comme indépendant.

**LE PATRIOTE.**— Nous venons de recevoir le premier numéro du Journal publié en langue française Le Patriote, revue littéraire, artistique et industrielle, dont le rédacteur en chef est M. Fernand Armand, jeune Louisianais, récemment arrivé de Paris, pour faire représenter un grand drame historique, couronné au concours international de Paris. Ce drame dont M. Armand est l'auteur a pour titre les patriotes, et aura comme héros, un grand succès. Comme Henry Vignaud et Albert Delpit. M. Armand a été de mande à la généreuse et hospitalière France, le développement et la conservation de son talent. Il nous revient aujourd'hui ému de hautes dignités acquises. Espérons qu'il trouvera dans son pays natal tout l'encouragement que mérite son talent.

Le 4 juillet 1776 est la date la plus mémorable des Etats-Unis et du continent américain, c'est le jour qui vit naître l'émersion qui s'est transformé dans le court espace d'un siècle en un vaste empire qui étend sa puissance de l'Atlantique au Pacifique, des frontières du Canada à celles du Mexique. Une population primitive de trois millions portée à quarante millions d'âmes. Un territoire au si vaste que l'Europe défrichée, des villes rivales des plus grandes d'Europe s'élevèrent comme par enchantement, d'incalculables richesses minérales et végétales

arrachées ou produites par la terre, des chemins de fer, des fleuves et des rivières qui n'ont de rivaux nulle part, tel est le bilan de ce peuple né d'hier et si grand aujourd'hui. Chacun a célébré cet anniversaire dans sa convenance, notre petite ville est restée calme et digne, l'heure des réjouissances et des acclamations de grâce n'est pas encore sonnée pour nous. Nous ne pouvons que remercier Dieu d'avoir soutenu notre courage dans ces heures d'angoisses et de tristesse que nous avons péniblement traversées, et le prier de nous accorder la force, la volonté et l'unité désirables pour nous délivrer en novembre prochain du régime oppresseur et dégradant qui s'est appesanti sur nous depuis de si longues années, et qui menace de se perpétuer encore longtemps si nous ne réussissons à réunir en un seul faisceau toutes les âmes viriles et loyales qui veulent la reddition de la Louisiane et de l'Union toute entière.

**Programme de la Convention Democratique-Nationale.**  
Nous, délégués du parti démocrate des Etats-Unis assemblés en convention nationale, déclarons que l'administration du gouvernement fédéral a le plus grand besoin d'une réforme immédiate. Nous enjoignons aux candidats désignés par cette convention et par le parti dans chaque Etat de faire tous leurs efforts pour amener la réforme si nécessaire; nous invitons nos concitoyens de toutes les anciennes organisations à se joindre à nous pour nous aider à remplir ce grand et pressant devoir patriotique. Au nom de la démocratie de tout le pays, nous proclamons de nouveau notre foi dans la permanence de l'Union fédérale; notre dévouement à la Constitution des Etats-Unis et à ses amendements acceptés partout comme un règlement définitif des différends qui ont engendré notre guerre civile. Nous proclamons une confiance inébranlable dans la perpétuité du self-governement républicain.

Dans une obéissance absolue au vote de la majorité-principe vital de la république; dans la suprématie de l'autorité civile sur l'autorité militaire; dans la séparation entière de l'Eglise et de l'Etat dans l'intérêt de la liberté civile et de la liberté religieuse; dans l'égalité de tous les citoyens devant des lois justes faites par eux-mêmes; dans la liberté individuelle que nous ne devons gêner

### Fort Moultrie.

Le centième anniversaire de la bataille du fort Moultrie a été célébré à Charleston (Caroline du Sud) avec un éclat extraordinaire. Lors de la réception à l'Académie de Muni qui des corps militaires venus de divers Etats pour participer au festival patriotique, le colonel Trenholm, président du comité des citoyens, le capitaine Noyes, du Light Infantry de Boston, le capitaine Mercer, des Savannah Blues, le major McLean, de la Old Guard de New York, le colonel Wilder, de Boston, et M. Bonham, ex gouverneur de la Caroline du Sud, ont successivement pris la parole. Tous ont recommandé l'Union et déclaré que l'union de tous les citoyens est la première condition de la prospérité du pays.

Le lendemain, le lever du soleil a été salué par une salve de 100 coups de canon et par les canonniers des cloches des églises. Toutes les maisons étaient décorées d'une profusion de drapeaux étoilés. A 7 heures, un drapeau a été présenté aux gardes Palmetto par une petite fille de Mme Bernard Elliott qui, il y a cent ans à pareil jour, avait présenté un drapeau au sergent Jasper. Après cette cérémonie, le cortège militaire, commandé par le général Hampton et composé de 40 compagnies, parmi lesquelles on remarquait deux corps de musiciens et de tambours nègres de la Georgie, s'est mis en marche pour le fort Moultrie. Dans le champ des manœuvres du fort était dressée une tente monstre, sous laquelle plus de 5,000 personnes ont pris place.

Après quelques paroles de bienvenue par le gouverneur Chamberlain, le général Kershaw a prononcé l'oraison. «Oublions, a-t-il dit, les passions et les préjugés d'un passé irrévoicable et lamentable. Ensevelissons tout sous les eaux du Léthé, excepté la mémoire des faits braves et généreux et des grandes conquêtes—héritage commun et glorieux du peuple américain.»

A midi, le navire de guerre Plymouth, envoyé pour cette occasion par le gouvernement, a jeté l'ancre en face du fort et tiré une salve de treize coups de canon, à laquelle l'artillerie des remparts a répondu.

Le soir toute la ville était illuminée, et il y a eu de nombreux banquets.—*Courier des Etats-Unis.*

en rien des lois somptuaires; dans la véritable éducation de la jeunesse, afin que celle-ci puisse conserver et transmettre ces conditions de bonheur à ses descendants, nous voyons les plus nobles fruits de cent années d'une histoire accablée. Mais tout en resserrant les liens de son Union et en défendant la grande charte de ses droits, un peuple libre est tenu de se rappeler qu'une vigilance éternelle est la sauvegarde de la liberté. La réforme est indispensable pour faire remonter dans les coeurs des citoyens l'amour de l'union; pour nous mettre à l'abri du danger d'une centralisation corrompue qui, après avoir infligé à dix Etats la rapacité et la tyrannie des carpet-baggers, a été la cause de gaspillage et de fraude parmi les officiers incapables du gouvernement fédéral lui-même; qui a engendré des administrations corrompues dans les Etats et dans les municipalités, et a paralysé l'industrie. La réforme est nécessaire pour établir un monnaie qui mérite la confiance et ramener le crédit; et pour maintenir l'honneur national.

Nous dénonçons l'insécurité financière et l'immoralité du parti qui, en onze ans de paix, n'a pas fini de payer le rachat, qui n'a, au contraire, employé son gaspillage nos ressources, en épuisant tout le surplus de notre revenu; qui, tout en annonçant, chaque année, son intention, de reprendre les paiements en espèces, y a mis, chaque année, de nouvelles entraves, parmi lesquelles nous citons la clause de rachat de la loi de 1875—c'est-à-dire que nous dénonçons et dont nous demandons le rappel; nous exigeons un système judiciaire d'achèvement par des économies publiques, par des réductions officielles et une sage politique financière qui finissent par la nation à même de garantir à tout le monde, et même parfaitement capable et parfaitement prête à tenir toutes ses promesses sur la demande des créanciers qui ont droit au remboursement.

Nous croyons qu'un tel système bien conçu et surtout tenu à des maîtres peut être plus exécuté. Sans créer à aucun moment une rareté artificielle de papier-monnaie, sans jamais alarmer l'esprit public par un retrait de ce vaste instrument de crédit, qui sert aux transactions de tout ordre, nous sommes convaincus qu'un système de dette fédérale, qui inspire la confiance générale, produirait, de la nuit au jour, un soulagement immédiat à toutes les branches de notre industrie éprouvée, et mettrait en marche les rouages du commerce des manufactures et des arts mécaniques, rendrait du travail aux ouvriers, et renouvellerait, dans toute sa source nationale, la prospérité du peuple. La réforme est nécessaire dans le montant et la perception des taxes fédérales pour arrêter le capital de toute nation pauvre et alléger le fardeau qui pèse sur le travail.

Nous dénonçons le tarif actuel levé sur près de 4000 articles comme un chef d'œuvre d'injustice, d'immoralité et de fausseté; il donne un revenu diminuant et non augmentant chaque année; il a appauvri nombre d'industries pour en subventionner quelques unes; il prohibe l'importation qui pourrait acheter les produits du travail américain; il a fait descendre le commerce américain du premier rang à un rang inférieur sur les mers; il a encouragé les manufactures américaines à l'étranger; et il a troublé ainsi que les résultats de l'industrie agricole américaine suivie par la moitié de notre population; il contient peuple cinq fois plus qu'il ne produit un trésor; il obstrue les procédés de la production et ruine les fruits du travail; il favorise la fraude et encourage le contrebande; il enrichit des officiers indisciplinés et cause la banqueroute d'honnêtes négociants. Nous demandons que les droits de douane soient imposés seulement pour le revenu nécessaire dans le paiement des dépenses publiques, fédérales, d'Etat et municipales; la taxe fédérale soit élevée de 6,000,000 en or en 1876 à 4,500,000,000 en circulation de papier en 1876; notre taxe générale de \$154,000,000 en 1876 à \$70,000,000 en circulation de papier en 1879, ou en une décade, de moins de cinq dollars par tête à plus de 18 dollars par tête.

D'après la paix le peuple a payé aux colporteurs de taxes plus de trois fois la dette nationale et plus de deux fois cette somme pour le gouvernement fédéral seul. Nous demandons une rigoureuse égalité de poids dans chaque département et de la part de tout officier du gouvernement. La réforme est nécessaire pour mettre notre aux commissions extravagantes de terres publiques qui ont privé les vrais colons, par le parti au pouvoir qui a gaspillé 200 millions d'acres pour les chemins de fer privés et qui sur un total de plus de trois fois cette somme a disposé de moins d'un sixième directement pour les propriétaires du sol.

La réforme est nécessaire pour corriger les omissions du Congrès républicain, et les erreurs de nos traités et de notre diplomatie qui ont privé nos concitoyens d'origine étrangère de la protection de la citoyenneté américaine et ont exposé nos frères du Pacifique aux incursions d'une race ne venant pas de la même grandeur de soleil, et à laquelle elle a refusé la citoyenneté par la naturalisation, comme n'étant ni acclimatée aux traditions d'une civilisation progressive ni exercée à la liberté sous des lois équitables.

Nous dénonçons la politique qui s'est faite dans l'All-mands, amis de la liberté, et autorise le renouvellement du commerce codé pour les femmes mongoliennes importées pour un but immoral et les mongoliens loués pour exécuter un travail servile.

Nous demandons des modifications au traité avec l'empire chinois ou une législation par le Congrès, dans les limites constitutionnelles, qui empêchent l'importation ultérieure ou l'immigration de la race mongolienne.

La réforme est nécessaire et ne pourra jamais être effectuée qu'en faisant de ces élections et en les mettant au-dessus des deux fausses questions avec lesquelles la plupart des fonctionnaires et le par-

ti qui est au pouvoir cherchent à l'étonner; fausses questions avec lesquelles ils rendent plus ardent l'esprit de secte dans les écoles publiques dont l'établissement et l'entretien appartiennent exclusivement aux divers Etats, et que le parti démocrate a écriés depuis leur fondation est qu'il est résolu à maintenir sans partialité la préférence pour toute classe, secte ou croyance, et sans faire connaître le trésor à l'avantage d'aucun, et la fausse question par laquelle ils cherchent à raviver le feu de la haine sectionnelle entre des populations alliées autrefois et séparées contre nature, mais réunies maintenant dans une république indivisible et une commune destinée.

La réforme est nécessaire dans le service civil. L'expérience prouve que l'on ne peut gouverner avec une économie efficace si le service civil est soumis à des changements à chaque élection et s'il devient la proie offerte au scrutin et s'il est une courte récompense du zèle de parti, au lieu d'être des postes d'honneur réservés à la capacité éprouvée, et conservés à ceux qui sont fidèles dans les emplois publics, et que la dispensation du patronage ne devrait être ni une taxe prélevée sur le temps de tous nos hommes publics, ni l'instrument de leur ambition.

Les fausses professions de foi que l'événement a démontré prouvent que le parti au pouvoir ne peut avoir aucune réforme pratique ou salutaire. La réforme est nécessaire même encore plus dans les rangs les plus élevés du service public. Le président, le vice-président, les juges, les sénateurs, les représentants, les membres du Cabinet, ceux-là et tous les autres dépositaires de l'autorité sont les serviteurs du peuple. Leurs emplois ne sont pas des postes avantagés réservés à ceux qui ont la faveur de l'Etat. Les annales de cette République sont ternies par la censure d'un Vice-Président, d'un ex-Orateur de la Chambre des Représentants, faisant trafic du règlement dans ses fonctions de président; de trois Sénateurs profitant secrètement de leurs votes comme législateurs; de cinq présidents des principaux comités de la dernière Chambre des Représentants au complot dans des tripotages, d'un ex-Secrétaire du Trésor falsifiant les comptes des deniers publics; d'un ex-avocat-général faisant un écriture infidèle de l'argent de l'Etat; d'un Secrétaire de la marine qui s'est enrichi, on qui a enrichi ses amis en négligeant un tant soit peu sur les profits des sous-marins de son département, d'un ambassadeur à Londres, censuré pour une spéculation véreuse, du secrétaire privé du Président échappant à grand peine à une condamnation comme complice des fraudes sur le Revenu; d'un Secrétaire de la guerre mis en accusation pour hauts crimes et pour des malversations qu'il avoue; c'est une démonstration complète que la première réforme à prendre doit être le choix public d'honnêtes hommes, honnêtes dans les rangs d'un autre parti de peur que la maladie d'une organisation politique ne gagne le corps entier.

Esi nous n'opérons aucun changement d'hommes ou de parti, nous ne pourrions venir à bout d'aucun changement dans les mesures ni d'aucune réforme. Tous les ans, ces torts, ces crimes, résultat de la prépondérance du parti républicain, imposent la nécessité d'une réforme, nécessité avouée par les républicains eux-mêmes. Mais leurs réformateurs ont été battus dans la convention et éloignés du cabinet. La masse des hommes électeurs d'un parti est impuissante à résister à quatre-vingt mille fonctionnaires à leur chef et à leur meneur.

La réforme ne peut être obtenue que par une révolution civile pacifique. Nous exigeons un changement de système, un changement d'administration, un changement de partis, pour arriver à un changement de mesures et d'hommes.

### Avis.

M. R. H. MICHELET, PENDANT son séjour en Europe a bien voulu se charger de la rédaction de la partie française de la vieille SENTINELLE DE THIBODAUX. M. SANCAN me remplace comme gérant et est seul autorisé à collecter et contracter pour mon journal. F. SANCAN.

**Machines à Coudre WEED.**  
A des prix très réduits, chez F. GOUAUX, Houma.  
Mr. V. SANCAN prendra les ordres à Thibodaux. [20mai '76]

**Machines à Coudre SINGER.**  
20% de déduction sur le prix ordinaire. F. GOUAUX, Houma.  
Mr. V. SANCAN prendra les ordres à Thibodaux. [20mai '76]

**ANTOINE'S RESTAURANT.**  
Removal to 5... St Louis Street... Mr. ANTOINE ALCIATOR announces to the country patrons, and the public in general, that he has removed his RESTAURANT from No. 56 to No. 65 St. Louis street, between Royal and Bourbon. He respectfully solicits a continuation of the generous patronage he has heretofore received. n-28 741y

**RESTAURANT DES QUATRE SAISONS.**  
MR. JOHN BOSIO, PROPRIETAIRE du RESTAURANT DES QUATRE SAISONS, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a transféré son restaurant du No. 155 de la rue de Chartres au No. 111 de la même rue, près de St. Louis. Il profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 6 75 75.

**AVIS.**  
Aux personnes faisant le Commerce de la Mousse!  
MR. ALPH. CAVELAN, INGENIEUR-Mécanicien, de la ville de Labadeville, vient d'inventer et d'exécuter une machine pour nettoyer la mousse. Cette machine, dont les résultats sont parfaits, fonctionne chez l'inventeur, où on pourra l'examiner en tout temps. [27mai '76]

**KIP & RUCH.**  
Moulin à Riz Perseverance  
Tous les Prix déterminés aux Foires de l'Etat de la Louisiane pour l'évaluation du riz, depuis 1868 jusqu'à aujourd'hui. Nos. 8, 10, 12 et 14, rue des Champs Elyées en face de la place du vieux Depot, 5<sup>me</sup> District.

**NOUVELLE ORLEANS.**  
Nettoyé 420 barils par jour. LES SACS SONT FOURNIS GRATIS.  
N<sup>o</sup> 1... [Cont]  
N<sup>o</sup> 2... [Cont]  
N<sup>o</sup> 3... [Cont]  
JNO M. WALSH, Agent Oct 17

**C. JAUBERT & CIE.**  
—IMPORTATEURS DE—  
Marchandises sèches, étrangères et Américaines.  
Cotons, Indiennes, Rubans, Bonneterie, Mouchoirs, etc. etc.  
20 Rue de Chartres, près Canal.  
NOUVELLE ORLEANS.  
Cette maison déjà bien connue par son ancienneté (30 ans d'existence) et le bas prix de ses articles, offre aux marchands les compagnies, l'assortiment le plus complet et le plus varié de marchandises sèches. Cette maison reçoit chaque semaine de nouveaux envois du Nord et de l'Europe et met à son service particulier remplir les ordres qui lui sont adressés. (11 sept 75)

**J. A. TRONE,**  
Rue Market (Batterie de Lacapre) Thibodaux.  
LIVRES CLASSIQUES ET RELIGIEUX, Fourneaux de Bureau, Papier de Musique, AIGLES, DE PIERRE, Croix, Christ, Médailles, Chapelles, Bâtonniers, Images, Tableaux, Statuettes, Cierge, etc.  
ET  
COURONNES DE LERE COMMUNION  
Galerie Photographique au premier. Jan 22 76 ly

**Restaurant Antoine,**  
Transféré rue St-Louis No. 65.  
M. ANTOINE ALCIATOR annonce à ses clients de la campagne et au public, qu'il a transféré son restaurant du No. 56 rue St. Louis au No. 65 rue St. Louis, entre Royal et Bourbon. Il sollicite la continuation du bienveillant patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour.  
Chambres meublées pour les voyageurs. n-28 741 y.

**Bodley Wagons & Carts**  
Manufactured by **Bodley Bros., WHEELING, W. Va.**  
CANE WAGONS & CARTS of every style, Timber Wheels, Baggage Carts, Toys Carts, and every size of small Carts, Drays Two-horse Wagons, Spring Wagons with Pole and Shaft and Spring Seats. The BEST Axle Grease made, and ONLY Perfect Distributing Machine for Cotton-Seed Meal and other Fertilizers. VIRGINIA CANNEL COAL. OUR FACILITIES for manufacturing are unequalled by any other in the U.S. Wherever we can furnish FIRST CLASS work as CHEAP as any inferior work offered in the South. Wm. H. RAGAN, Agent THIBODAUX, LA.

**Ventes de Sheriff.**  
Succession of John Wink et communauté  
Conformément à un ordre de la Cour de Paroisse, le sheriff offrira en vente le meuble de Cour à Thibodaux, le samedi 5 août 1876, entre onze heures A. M. et 4 heures P. M., les objets suivants:  
1° Fournitures de maison et de cuisine.  
2° 3 charettes de bœcher.  
3° Une petite charette.  
4° Un char à bancs.  
5° Warrants de Paroisse (old series) montant à \$275.40.  
Condition Comptant.  
Charles F. Gaudé vs. No 1461 François Gaudé.

En vertu d'un writ de fi fa, le sheriff a saisie et offrira en vente devant la Maison de Cour à Thibodaux, le samedi 5 août 1876, entre onze heures A. M. et 4 heures P. M., les objets suivants:  
1° Un certain morceau de terre situé dans cette paroisse sur la rive gauche du bayou Lafourche, d'un certain nombre de terres situées dans la paroisse de Thibodaux mesurant environ 41 arpents de face par 50 de profondeur.  
2° Un certain morceau de terre, situé dans cette paroisse, en arrière de la dite plantation, ainsi toutes les batisses et améliorations, moulins, charrettes et charrues, etc, qui y sont attachées, et l'intérêt dit François Gaudé, dans la récolte actuellement sur pied cultivée par Augt. Courcier.  
Conditions—Comptant.  
Jean Celestin, Ben A. Curtis, subrogé, et Enoch Adam.  
Il sera offert en vente dans cette affaire, Samedi 15 juillet 1876, à 11 heures A. M. devant la maison de cour un morceau de terre situé dans la ville de Thibodaux avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent.  
Condition Comptant.  
Succession de Jean B. Mauveau.

Le Sheriff offrira en vente, le 8 juillet entre 11 heures A. M. et 4 heures P. M., sur les lieux, un certain morceau de terre situé dans la paroisse Lafourche, mesurant environ trois milles de la ville de Thibodaux, mesurant environ 17 arpents de face sur un profondur irrégulière.  
Ainsi, 10 mulets, 3 charrettes, un lot de charrues et 2 wagons.  
Conditions—Les acheteurs de la terre assumeront l'hypothèque due à la banque des Citoyens et la balance du prix ainsi que les propriétés mobilières comptant.  
J. A. BOURG, Marchand Commissionnaire, SE CHARGE DE LA VENTE DE Cotons, Sucre, Riz, Mousse, Peaux, Laine, Volailles, Oufs, Cire, Miel, Gluier, et de tout espèce de produits des champs ou de jardinage.  
117... Rue Dechartre... 127 [entre Jefferson et Toulouse] NOUVELLE ORLEANS. ml10 76 ly

**Succession of John B. Mauveau.**  
Le Sheriff offrira en vente, le 8 juillet entre 11 heures A. M. et 4 heures P. M., sur les lieux, un certain morceau de terre situé dans la paroisse Lafourche, mesurant environ trois milles de la ville de Thibodaux, mesurant environ 17 arpents de face sur un profondur irrégulière.  
Ainsi, 10 mulets, 3 charrettes, un lot de charrues et 2 wagons.  
Conditions—Les acheteurs de la terre assumeront l'hypothèque due à la banque des Citoyens et la balance du prix ainsi que les propriétés mobilières comptant.  
J. A. BOURG, Marchand Commissionnaire, SE CHARGE DE LA VENTE DE Cotons, Sucre, Riz, Mousse, Peaux, Laine, Volailles, Oufs, Cire, Miel, Gluier, et de tout espèce de produits des champs ou de jardinage.  
117... Rue Dechartre... 127 [entre Jefferson et Toulouse] NOUVELLE ORLEANS. ml10 76 ly